



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42997>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **26-42997**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SDIS 87 HAUTE-VIENNE

Correspondant : M. du SDIS 87 Président, Service marchés publics

Adresse : 2, avenue du Président Vincent Auriol, 87000 Limoges

Coordonnées :

Courriel : marches-publics@sdis87.fr

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_D7Lt66ldNT

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Remplacement du cluster de pare-feu existant au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne (SDIS 87) par une solution de cluster de pare-feu de nouvelle génération en haute disponibilité.

Lieu d'exécution et de livraison : 2 avenue du Président Vincent Auriol, 87000 Limoges

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La nouvelle solution de cluster de pare-feu devra obligatoirement protéger : • un site central : le siège de l'Etat-Major (Direction), relié à un site distant (Beaubreuil, par Fibre Noire). • 30 sites distants aujourd'hui interconnectés via une infrastructure opérateur de type MPLS (ce nombre de site peut être amené à évoluer), • des accès utilisateurs nomades (télétravailleurs et accès prestataires), • une infrastructure WiFi basée sur des points d'accès Fortinet (FortiAP). Ces nouveaux équipements devront être conformes aux recommandations de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), notamment celles relatives aux passerelles Internet sécurisées, à la politique de filtrage et au nettoyage des politiques de pare feu, et devront contribuer au respect des exigences de la directive NIS2 en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information.

Refus des variantes.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Selon les indications portées dans le Règlement de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28/05/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 02/2026

Renseignements complémentaires : Toutes questions ou demandes d'informations devront être adressées par le biais du portail d'échange de la plateforme de dématérialisation du SDIS 87 :

<http://www.achatpublic.com>, dans un délai d'au moins 5 jours ouvrés avant la date limite de réception des offres.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_D7Lt66IdNT

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2026